

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 02 FEVRIER 2016

Nbre de conseillers en exercice : 11

Nbre de conseillers présents : 10

Nbre de pouvoirs : 1

Date d'affichage : 29/01/2016

Date de convocation : 29/01/2016

PROCES VERBAL

Séance du 02 FEVRIER 2016
Conseil Municipal extraordinaire

L'an deux mille seize et le deux du mois de février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Mathias DUCAMIN, Maire

Présents : MR DUCAMIN Mathias, Maire, MRS LAVIE Gilbert, BORDIER Olivier, Adjoints, MMES PUCHEU Mireille, FONTAGNERES Emily, VIZOSO Karine, BROUARD-COSSET Virginie, HIPPOLYTE Josiane, MRS MOREAU Mathieu, MARTIN Jérôme,

Excusés : MR LAFFARGUE Jean-Louis,

Procurations : MR LAFFARGUE Jean-Louis a donné pouvoir à MR Gilbert LAVIE.

Secrétaire de séance : MME FONTAGNERES Emily

Questions diverses :

- ✓ **La déchèterie :** une proposition d'aménagement du site sera envoyée aux membres du conseil par mail. A la demande du maire, la CCLO va adresser une lettre à chaque Cardessien pour expliquer la fermeture de la déchèterie.
- ✓ **Le chemin Manaut :** la proposition d'aménagement du chemin Manaut sera envoyée aux membres du conseil par mail.
- ✓ **Départ de Betty** à la fin de la semaine. Deux candidats ont été reçus jeudi. L'un des profils conviendrait, à voir avec la personne concernée.

L'avenir de l'école de Cardesse :

- ✓ **La proposition de Yves Salanave, maire de Monein :** il propose un RPI, les maternelles iraient à Monein. Les enfants seraient a-priori obligés de revenir à Cardesse à partir du CP.
Un tour de table est organisé pour demander l'avis à chaque conseiller. A l'unanimité, tout le monde est contre ce « pseudo-RPI ». Vote contre à l'unanimité.
- ✓ **RPI avec un autre village :** Monsieur le maire propose, en réaction au premier point, de faire un rpi avec un village éloigné : pour ce rpi les enfants habitants 10 km autour de l'autre village iraient dans son école et les enfants habitants 10 km autour de Cardesse iraient à l'école de Cardesse
- ✓ Jérôme Martin propose de créer un groupe de travail pour étudier la création d'une maternelle municipale.

La séance est levée à 19h32.